

toute la procedure du Concile déjà faite & à faire, doit particulièrement rouler. On ne doit pas s'attendre de trouver ici aucune discussion des matieres, mais seulement un détail Historique de ce qui se passera, avec les principales pièces qui y auront quelque raport. La premiere dont nous ferons usage, & qui est comme la baze & le fondement de cette affaire, est le discours de Mr. l'Abbé d'Hugues en qualité de Promoteur, pour dénoncer au Concile l'Instruction Pastorale de Mr. de Senex. La seconde contiendra les griefs de Mr. l'Evêque de Senex, répandus dans une Lettre circulaire adressée par ce Prélat aux Evêques de France, & avec ces deux pièces on sera suffisamment au fait.

Discours de Mr. l'Abbé d'Hugues, Promoteur du Concile d'*Ambrun*, pour dénoncer l'Instruction Pastorale de Mr. l'Evêque de Senex.

MONSIEUR,

CE Saint Concile étant principalement assemblé pour traiter les affaires les plus pressantes qui concernent le dogme de la Foi, je n'ai point trouvé d'objet plus digne de votre attention, que de vous parler d'un Ouvrage, qui dès qu'il a paru, a révolté le public, scandalisé les foibles, allarmé les Catholiques, excité le zèle de plusieurs Saints Evêques ; Ouvrage qui vous interesse d'autant plus, qu'il est né sous vos yeux, & qu'il porte un nom respectable dans cette Province.

A ces traits, vous reconnoissez, sans doute, l'Instruction Pastorale, imprimée sous le nom de Mr. l'Evêque de Senex, en date du 28. Août 1726. jour de St. Augustin. Je ne saurois dissimuler la peine que je ressens, d'être obligé d'attaquer